

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 octobre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 octobre 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT

**Ont donné pouvoir :**

Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Florence DUQUESNE

Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Anne ROELANDT

Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE

Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSÉE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20211011-21\_03860-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2021  
Date de réception préfecture : 18/10/2021

**Absents excusés :** Patrick FENOUIL et Isabelle LEPESTEUR

| Nombre de conseillers  | Vote à l'unanimité | Nature de l'acte : 4-2-4  |
|--|--------------------|---|
| - en exercice : 29   | - pour : 27        | Date de publication = date de<br>télétransmission au contrôle de légalité |
| - présents : 23  | - contre : 0       |   |
| - votants : 27   | - abstention : 0   |   |
| Secrétaire de séance : Benoît BALAIS   |                    |   |
| Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité |                    |   |

### **DÉL-2021/112 – Recensement de la population - Recrutement d'agents recenseurs**

Le recensement de la population des communes déléguées de Condé-en-Normandie, prévu initialement en 2021, a dû être reporté d'une année en raison de la crise sanitaire.

Par conséquent et afin de satisfaire aux conditions d'exécution de ce recensement, il est impératif de procéder au recrutement de 19 agents recenseurs, pour la période du 20 janvier au 19 février 2022.

Une dotation forfaitaire de recensement sera versée à la commune. Elle prend en compte les charges exceptionnelles liées aux enquêtes du recensement, notamment le recours à du personnel pour réaliser les enquêtes. Ces charges sont étroitement liées au volume de collecte qui tient compte de la population, du nombre de logements à recenser et du mode de collecte. La base de calcul de la dotation est le chiffre de la population sans double comptes issu du recensement général de 2016.

Chaque agent recenseur percevra un salaire forfaitaire couvrant la collecte et la formation obligatoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la prise en charge financière des agents recenseurs,
- **AUTORISE** Madame le Maire à répartir équitablement la dotation versée par l'Etat,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 11 octobre 2021  
Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

